

Plan de Prévention et d'Eco-conception & Qualités Caractéristiques Environnementales

2025

Présentation des intervenants



Céline RAMOS

Responsable Grands
Comptes Jouets

Ecomaison



Arthur JACQUIN

Responsable Grands
Comptes Ameublement

Ecomaison

Sommaire

1

Les QCE :

Rappel
réglementaire

Outil de
recyclabilité

2

Le PPE :

Rappel
réglementaire

PPE individuel

PPE commun

Tutoriel

3

Outils et liens
utiles

Événements à
venir

Les Qualités et les Caractéristiques Environnementales (QCE)



Rappel réglementaire

Article 13 de la loi AGEC du 10 février 2020



Acteurs concernés

Tous les **producteurs** : **Importateurs, introduceurs, distributeurs** ou autres Metteurs sur le Marché (MM) de **produits neufs** générateurs de déchets destinés aux consommateurs.



Calendrier d'application

Depuis le 1^{er} janvier 2023.



Modalités

- **Page internet dédiée** : "**fiche produit** relative aux qualités ou caractéristiques environnementales", complétée du **nom** et de la **référence** du modèle concerné
- **Affichage des primes et pénalités d'éco-participations**



**FAQ dédiée à l'affichage des caractéristiques
environnementales**

(Mise à jour régulière par les pouvoirs publics sur ecologie.gouv.fr)



Application de l'affichage des QCE pour les metteurs sur le marché



► L'obligation d'affichage dépend

Du CA annuel cumulé
(toutes filières concernées)

> 10 M€

Du nombre d'unités mises sur le marché, cumul annuel
(toutes filières concernées)
> 10 000 unités

Seuil de chiffre d'affaires annuel, réalisé de façon cumulative pour l'ensemble des produits concernés au cours du dernier exercice comptable

A retenir :
Ces 2 critères sont
CUMULATIFS

Filières ECOMAISON concernées : Elements d'Ameublement (DEA), Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), Jeux et jouets (JJ), Produits de construction et matériaux du Bâtiment (PMCB).

Autres Filières concernées : Emballages ménagers, Imprimés papiers, Equipement électriques et électroniques, Piles et accumulateurs, Contenus et contenants de produits chimiques, Eléments d'ameublement et produits textile.

Les QCE des filières Ecomaison



Incorporation de matière recyclée

- Mesurée comme proportion globale en masse de matériaux issus du recyclage
- **Mention à appliquer:**
« **Produit comportant [%] de matières recyclées** »
O=U
« **Produit comportant au moins [%] de matières recyclées** »
- Si absence de matière incorporée: aucune mention nécessaire



Présence de substances dangereuses

- Substances identifiées par **décret du 1^{er} octobre 2021**,
(Voir Règlement REACH et la [liste des SVHC tenue par l'ECHA](#))
- Si présence en **concentration >0,1% massique** d'un produit, mention « **Contient une substance dangereuse** » + **nom de la substance**



Recyclabilité (Voir outil ci-après)

- **5 conditions cumulatives** définissent la Recyclabilité
- Si un produit est Recyclable
Mention
« **produit majoritairement recyclable** » (>50%)
OU
« **produit entièrement recyclable** » (>95%)
- **Les mentions négatives ne sont pas requises**
- **Outil Ecomaison** DEA, ABJ & JJ
(voir page suivante)



Emploi de ressources renouvelables

- **Modalités et conditions**,
[Article R171-17 du code de la construction et de l'habitation](#)
- L'affichage de l'emploi de ressources renouvelables est **obligatoire pour tous les produits disposants d'une FDES** (Fiche Déclaration Environnementale et Sanitaire) et peut être reportée sur la fiche QCE.

La recyclabilité AGECE : 5 conditions cumulatives

On ne peut **mentionner la recyclabilité de son produit**, dès lors que les **5 critères** ci-dessus sont **réunis et cumulés**. Dans ce cas, on utilise **l'outil de recyclabilité**, pour connaître son niveau de recyclabilité. Enfin, on **reporte ce résultat dans la fiche produit**.

1. Capacité à être collecté

Capacités de
l'éco-organisme

2. Capacité à être trié

Capacités de
l'éco-organisme

3. Capacité et pérennité des exutoires

Capacités de
l'éco-organisme

4. Composition majoritaire en matériaux recyclables

Capacités du
produit

5. Absence de perturbateurs

Capacités du
produit

Dans le cas contraire, les **mentions négatives ne sont pas requises**. Dans ce cas, le producteur ou importateur ne doit rien faire figurer dans la fiche produit.

Exemple 2 d'une fiche QCE (recommandation Ecomaison)

Exemple :

Matelas 160x200cm en mousse
Polyuréthane Orbis Recyclé

★★★★☆ 4.7



599,00 €

Prix TTC

Dont éco-part de 15,00 €

Description du produit:

- ✓ Mousse Polyuréthane
- ✓ Poids : 37 kg
- ✓ Épaisseur du matelas 160x200 cm : 25 cm

Ajouter au
panier

-

1

+

Reprise de votre ancien produit : Ce produit peut être éligible à la reprise gratuite. Voir les modalités



[Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales](#)

Lien vers une fiche spécifique ou un menu déroulant sur la page produit (pour version en ligne)

Caractéristiques et Qualités Environnementales du produit	
% de matières recyclées	65%
Recyclabilité du produit	Produit majoritairement recyclable
Contient une substance dangereuse	NON
Contient une substance extrêmement préoccupante	NON
Contient un perturbateur endocrinien	NON
Proportion de métaux précieux déterminée ?	NON
Proportion de terres rares déterminée ?	NON

Focus Ameublement :

L'affichage des primes et pénalités



L'information concernant les **primes et pénalités des produits** consiste à **indiquer leur existence** pour le modèle concerné ainsi que **les critères faisant l'objet de cette prime ou de cette pénalité**.

Le cahier des charges de la filière éléments d'ameublement a fixé **les primes et pénalités selon des critères spécifiques** :

- **Durabilité** : conception évolutive / hybride des produits
- **Recyclabilité**
- **Emploi de ressources renouvelables gérées durablement**

Cette obligation d'information sera étendue prochainement à l'ensemble des filières Ecomaison.

**L'outil de détermination du
critère:**

**« recyclabilité des
produits »**

L'outil de détermination de la recyclabilité des produits

FAQ article 13 loi AGECE « Les éco-organismes sont tenus de transmettre à leurs adhérents les informations permettant de vérifier si les critères sont respectés »



Déterminer la recyclabilité de vos produits

Votre référence (facultatif)	Code Ecomaison	Catégorie de produit (ADEME)	Type de produit	Matériau(x) du produit
	31202460841	Jouets	Jeux de construction & accessoires	ABS >95%
	32212450861	Jouets de plein air	Jouets d'été & accessoires	Mélange PE et PP >95%
	33216500870	Jeux de société	Puzzles & accessoires (directive jouet)	Papier >95%

Retrouvez notre outil, sur le site Ecomaison : [lien](#)

L'outil permet de déterminer la recyclabilité des produits des filières :

- ✓ Ameublement
- ✓ Articles de bricolage et de jardin
- ✓ Jeux et jouets



Illustration outil de recyclabilité : tests de codes

- **Etape 1** : je copie le code Ecomaison correspondant à mon produit dans la case « Code Ecomaison »

Déterminer la recyclabilité de vos produits											
Votre référence (facultatif)	Code Ecomaison	Catégorie de produit (ADEME)	Type de produit	Matériau(x) du produit	Quelle part de la masse du produit les matériaux suivants représentent ils ?	Réponse si générée via le code	Réponse Manuelle	Le produit contient-il un de ces perturbateurs de recyclage ?	Résultat Recyclabilité avec mention sur la fiche QCE	Résultat écomodulation Ecomaison	Si prime ou pénalité (à afficher sur la fiche QCE)
	31203430850	Jouets	Poupées, Poupons & accessoires	Polyéthylène (PE) > 95%		> 95%			Non recyclable - Aucune mention requise		

- **Etape 2** : si une case est de **couleur corail**, renseigner manuellement dans la colonne M « Le produit contient-il un de ces perturbateurs de recyclage ? » à l'aide du menu déroulant pour obtenir le résultat final.

Déterminer la recyclabilité de vos produits											
Votre référence (facultatif)	Code Ecomaison	Catégorie de produit (ADEME)	Type de produit	Matériau(x) du produit	Quelle part de la masse du produit les matériaux suivants représentent ils ?	Réponse si générée via le code	Réponse Manuelle	Le produit contient-il un de ces perturbateurs de recyclage ?	Résultat Recyclabilité avec mention sur la fiche QCE	Résultat écomodulation Ecomaison	Si prime ou pénalité (à afficher sur la fiche QCE)
	31203430850	Jouets	Poupées, Poupons & accessoires	Polyéthylène (PE) > 95%		> 95%		Pas de perturbateur	Entièrement recyclable	Entièrement recyclable	

2

Le Plan de prévention et d'éco-conception (PPE)



Rappel réglementaire

► Art. L. 541-10-12

« Tout producteur mentionné à l'article L. 541-10-1 est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un **plan de prévention et d'écoconception** ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national. »

Les 3 axes prioritaires :

1. **Réduire l'usage de matières non renouvelables**
2. **Maximiser l'incorporation de matières recyclées**
3. **Accroître la recyclabilité du produit** (choix des matériaux et séparabilité des pièces)

Qui est concerné ?

- ✓ Fabricant
- ✓ Importateur / Introduceur (distributeur)
- ✓ Vendeur sous son nom ou sa propre marque (marque de distributeur)
- ✓ Vendeur de produits en ligne

Le plan doit être révisé tous les **5 ans**

3 options pour le plan :

- ✓ Elaboration d'un plan Individuel
- ✓ Elaboration d'un plan à plusieurs producteurs
- ✓ Rattachement sur le plan commun sectoriel élaboré par Ecomaison

Pourquoi rédiger un PPE ?

Les enjeux du plan de prévention et d'éco-conception

- ❑ Répondre aux obligations environnementales

(loi AGECE, loi Climat et résilience, la commission européenne...)

- ❑ Améliorer la circularité de mes produits mis en marché
- ❑ Répondre aux attentes des consommateurs
- ❑ Innover
- ❑ Bénéfices économiques

Etude ADEME
mise à jour
en 2023
[Lien ICI](#)





Le PPE individuel

Plan individuel – La trame Excel : présentation de la structure

Plan de prévention et d'éco-conception				Nom de l'entreprise N° d'identifiant unique			
Date de mise en application		A renseigner					
Date maximum de mise à jour		A renseigner					
Stratégie de prévention et d'éco-conception de l'entreprise							
		Besoins identifiés		Organisation des ressources à mobiliser			
Organisation				Actions à mettre en place			
Processus de décision de la stratégie d'éco-conception							
Ressources humaines							
Création d'une équipe projet							
Connaissances internes en éco-conception							
Accompagnement en éco-conception							
Budget							
Formation							
Formations des collaborateurs							
Outils							
Outils d'évaluation environnementale							
Outils d'aides à la décision							
Outils de diagnostic							
Autres Outils							
Autres processus achats, ventes, relations fournisseurs, ...							
Actions de prévention et d'éco-conception							
Axes de prévention et d'éco-conception	Pistes de prévention et d'éco-conception	Indicateurs et objectifs	Valeur actuelle	Valeur à atteindre	Périmètre produit (si produits spécifiques, préciser la part)	Actions à mettre en œuvre	Échéances
Conception du produit en vue d'optimiser l'usage des matières	Réduire l'usage de matières non renouvelables						
	Maximiser l'incorporation de matières recyclées						
	Accroître la recyclabilité du produit (choix des matériaux et séparabilité des pièces)						
	Restreindre la présence de perturbateurs du recyclage et de substances préoccupantes						
Conception du produit en vue de prolonger sa durée d'usage	Rationaliser les quantités et la diversité des matières et composants						
	Développer des produits évolutifs, aptes aux mises à jour et réactualisations						
	Standardiser les matériaux, les pièces et les composants						
	Concevoir en vue d'usages et usagers multiples						
Services en vue de prolonger la durée d'usage du produit	Maximiser la robustesse et la fiabilité						
	Assurer la réparabilité (démontabilité, information et pièces détachées)						
	Privilégier les esthétiques ou styles intemporels						
	Sensibiliser le consommateur au bon entretien du produit						
Procédés de fabrication et de distribution	Développer des services de mise à jour / réactualisation du produit (esthétique, logicielle...)						
	Proposer des services de réparation (services à l'utilisateur, mise à disposition de pièces détachées...)						
	Promouvoir des services pour le réemploi, la réutilisation, le reconditionnement						
	Favoriser la vente de l'usage plutôt que du produit et l'économie du partage						
Conception du produit en vue de limiter les impacts à l'usage	Réduire les consommations et rejets liés aux procédés de fabrication						
	Minimiser les chutes et volumes de production						
	Limiter les étapes, consommations et rejets des étapes de distribution						
	Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables						
Optimisation de l'emballage du produit	Optimiser le rapport poids / volume des produits						
	Développer la traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement et sa maîtrise						
	Limiter les consommations (énergie, eau, consommables, etc) durant l'usage						
	Réduire les émissions et rejets éventuels durant la vie du produit						
Autres initiatives		Pensez aussi aux emballages de vos produits, pour en savoir plus rendez-vous sur l'onglet dédié !					
Description d'autres initiatives de l'entreprise							

Fichier Excel
à
télécharger
dans votre
Espace-
Services

Plan individuel – Les axes



Les axes de la trame

Organisation et ressources à mobiliser

Actions de prévention et
d'éco-conception

Autres initiatives



Actions de prévention et d'éco-conception						
Pistes de prévention et d'éco-conception	Indicateurs et objectifs			Périmètre produit (si produits spécifiques, préciser la part)	Actions à mettre en œuvre	Échéances
	Objectif	Valeur actuelle	Valeur à atteindre			
Réduire l'usage de matières non renouvelables						
Maximiser l'incorporation de matières recyclées						
Accroître la recyclabilité du produit (choix des matériaux et séparabilité des pièces)						

Pistes
prioritaires selon
la réglementation

Organisation et ressources à mobiliser : exemples

Organisation des ressources à mobiliser		
	Besoins identifiés	Actions à mettre en place
Organisation		
<i>Processus de décision de la stratégie d'éco-conception</i>	Engagement du PDG du Groupe et intégration de la stratégie par le Chef de projet RSE	Accompagnement des salariés
<i>Ressources humaines</i>		
<i>Création d'une équipe projet</i>		
<i>Connaissances internes en éco-conception</i>	Intérêt pour une formation approfondie	Formation externe. Recherche d'un cabinet spécialisé.
<i>Accompagnement en éco-conception</i>	Accompagnement des équipes marketing produits	Formation externe. Recherche d'un cabinet spécialisé.
<i>Budget</i>	Evaluer le cout des formations	Demandes de devis
Formation		
<i>Formations des collaborateurs</i>		
Outils		
<i>Outils d'évaluation environnementale</i>		
<i>Outils d'aides à la décision</i>	Etude de la base de données produits	Analyse des données dans l'ERP
<i>Outils de diagnostic</i>	Mettre en place des outils de suivi	Formation externe. Recherche d'un cabinet spécialisé.
<i>Autres Outils</i>		
Autres processus achats, ventes, relations fournisseurs, ...	Logiciel ACV	Demandes de devis

Actions de prévention et d'éco-conception : exemples

Actions de prévention et d'éco-conception							
Axes de prévention et d'éco-conception	Pistes de prévention et d'éco-conception	Indicateurs et objectifs			Périmètre produit (si produits spécifiques, préciser la part)	Actions à mettre en œuvre	Échéances
		Objectif	Valeur actuelle	Valeur à atteindre			
Conception du produit en vue d'optimiser l'usage des matières	Réduire l'usage de matières non renouvelables	Remplacer les matières plastiques par des matériaux naturels	50%	95%	Meubles	Etudes internes	2026
	Maximiser l'incorporation de matières recyclées	Utiliser du métal recyclé	5%	95%	Meubles	Procédé industriel	2027
	Accroître la recyclabilité du produit (choix des matériaux et séparabilité des pièces)	Maximiser l'utilisation de bois massif, métal, PP, PE	35%	70%	Meubles	Sourcing	2027
	Restreindre la présence de perturbateurs du recyclage et de substances préoccupantes						
	Rationaliser les quantités et la diversité des matières et composants						
Conception du produit en vue de prolonger sa durée d'usage	Développer des produits évolutifs, aptes aux mises à jour et réactualisations						
	Standardiser les matériaux, les pièces et les composants	Avoir des composants communs à plusieurs références produits	10%	50%	Gamme A (10% du portefeuille produits)	Etudes internes	2028
	Concevoir en vue d'usages et usagers multiples						
	Maximiser la robustesse et la fiabilité						
	Assurer la réparabilité (démontabilité, information et pièces détachées)	Produits entièrement démontables	60%	100%	Gammes B petits meubles	Avec Service Qualité	2028
	Privilégier les esthétiques ou styles intemporels						

Actions de prévention et d'éco-conception : exemples

Actions de prévention et d'éco-conception							
Axes de prévention et d'éco-conception	Pistes de prévention et d'éco-conception	Indicateurs et objectifs			Périmètre produit (si produits spécifiques, préciser la part)	Actions à mettre en œuvre	Échéances
		Objectif	Valeur actuelle	Valeur à atteindre			
Services en vue de prolonger la durée d'usage du produit	Sensibiliser le consommateur au bon entretien du produit	<i>Tutoriels en ligne</i>	NA	NA	Gammes à sélectionner	<i>Tutos à réaliser par le service marketing Communication</i>	2026
	Développer des services de mise à jour / réactualisation du produit (esthétique, logicielle...)						
	Proposer des services de réparation (services à l'utilisateur, mise à disposition de pièces détachées...)	<i>Proposer des pièces détachées sur le site internet</i>	0%	10%	Site internet	<i>A chiffrer</i>	2028
	Promouvoir des services pour le réemploi, la réutilisation, le reconditionnement						
	Favoriser la vente de l'usage plutôt que du produit et l'économie du partage						
Procédés de fabrication et de distribution	Réduire les consommations et rejets liés aux procédés de fabrication						
	Minimiser les chutes et volumes de production	<i>Réutiliser les chutes de production de plastique</i>	0%	50%	Gamme A vers Gamme B		2028
	Limiter les étapes, consommations et rejets des étapes de distribution	<i>Nombre de livraisons directes / Nombre de livraisons totales</i>	NA	NA	Tous	<i>Etudes logistiques</i>	2026
	Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables						
	Optimiser le rapport poids / volume des produits						
	Développer la traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement et sa maîtrise						

Actions de prévention et d'éco-conception : exemples

Actions de prévention et d'éco-conception							
Axes de prévention et d'éco-conception	Pistes de prévention et d'éco-conception	Indicateurs et objectifs			Périmètre produit (si produits spécifiques, préciser la part)	Actions à mettre en œuvre	Échéances
		Objectif	Valeur actuelle	Valeur à atteindre			
Conception du produit en vue de limiter les impacts à l'usage	Limiter les consommations (énergie, eau, consommables, etc) durant l'usage						
	Réduire les émissions et rejets éventuels durant la vie du produit						
	Faciliter les éco-gestes (conso énergie, gestion déchets, bon entretien des produits) par l'utilisateur						
	Assurer la facilité d'entretien	Tutoriels	Aucun	Vidéos Youtube	Gammes réparables	Création de vidéos	2027
Optimisation de l'emballage du produit	Réduction, Recyclabilité, Réemployabilité, Utilisation de matières recyclées	Pensez-aussi aux emballages de vos produits, pour en savoir plus rendez-vous sur l'onglet dédié					
Autres initiatives							
Description d'autres initiatives de l'entreprise	Collecte de piles, Journée de l'environnement, Fresque du Climat...						



Les PPE communs par secteur

Les PPE communs sectoriels

► Elaboration de PPE communs sectoriels

Ecomaison vous propose des plans communs pour les filières **DEA, JJ, ABJ**.

Ils ont été élaborés en étroite concertation avec les acteurs de la filière. Ils sont le résultat d'une concertation des différentes parties prenantes.

► Objectifs

Ces plans constituent **un socle d'engagements à minima**, proposés à tous les acteurs de chaque secteur en matière de prévention et d'éco-conception et il ne peut avoir la force et la portée d'un plan individuel qui est le seul à pouvoir traduire la stratégie individuelle de chaque entreprise.

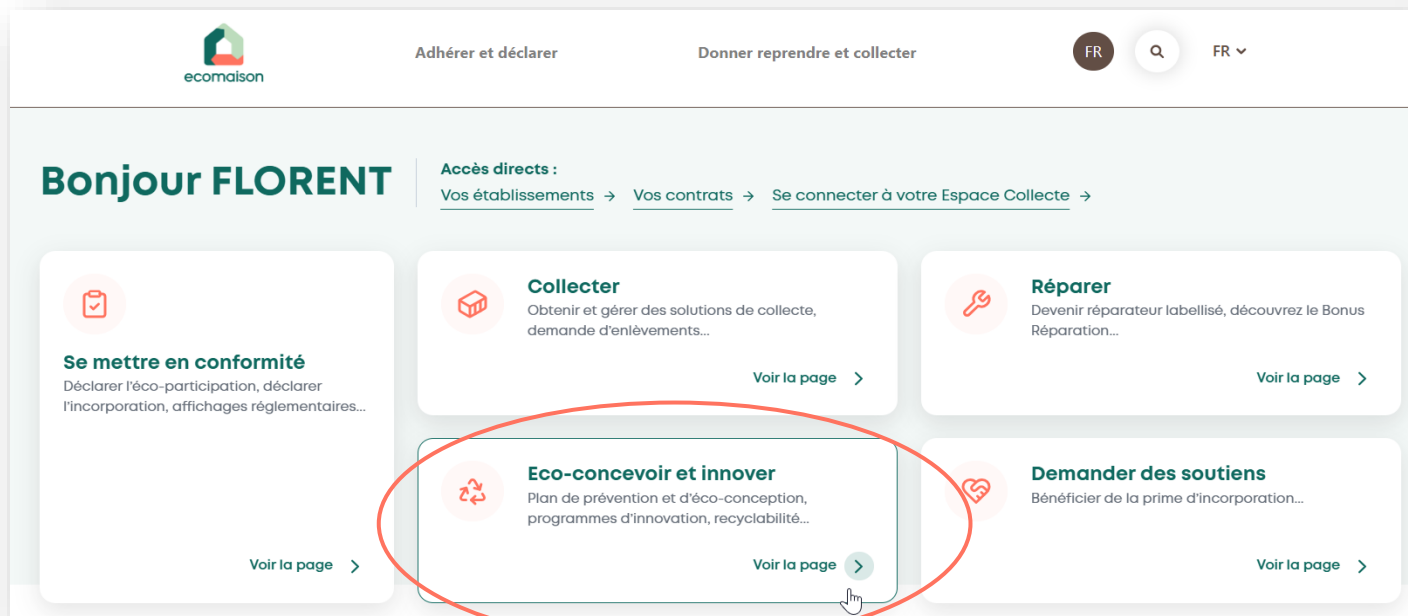




Tutoriel d'adhésion au PPE

Le PPE sur l'Espace-services

- ✓ Se rendre dans l'Espace-services
- ✓ Cliquer dans le menu « **Eco-concevoir et innover** » et ensuite « **Rédiger un plan de prévention et d'éco-conception** »
- ✓ Enfin choisissez de **compléter votre plan individuel ou d'adhérer sur le plan commun**



Le PPE sur l'Espace-services

- ✓ Cliquer dans le menu « **Rédiger un plan de prévention et d'éco-conception** »
- ✓ Enfin choisissez de **compléter votre plan individuel ou d'adhérer sur le plan commun.**

Accueil > Éco-concevoir et innover

Éco-concevoir et innover

Metteurs sur le marché de produits d'ameublement et de construction du bâtiment, de bricolage, jardin, jouets et éléments de décoration textile. Ecomaison est là pour vous permettre d'être conforme à la loi.



Rédiger un plan de prévention et d'éco-conception

Élaborez un plan de prévention et d'éco-conception pour mettre en œuvre des actions reflétant la stratégie de votre entreprise en matière d'éco-conception.

Accéder au service >



Déterminer la recyclabilité des produits

Découvrez tous les critères permettant d'informer vos clients sur la recyclabilité de vos produits.

Accéder au service >



ecomaison

3

Rappel des outils & événements à venir

Liens utiles QCE

- ▶ [FAQ dédiée à l'affichage des caractéristiques environnementales](#)
- ▶ [Déterminer la recyclabilité des produits](#)
- ▶ [Le règlement REACH](#)
- ▶ [SVHC : substances extrêmement préoccupantes](#)
- ▶ [Liste des SVHC](#)

Liens utiles Innovation et éco-conception

- ▶ [Loi AGECE, le mémo](#)
- ▶ [Analyse des bénéfices économiques de l'écoconception pour les entreprises](#)
- ▶ [Trame Plan de Prévention et d'Eco-conception](#)
- ▶ [Plateforme innovation](#)

Nos prochains événements pour rester informé(e)s

Tous nos événements à venir sont [ICI](#)





Une question ?

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à nous contacter au **0811 69 68 70** ou par e-mail à l'adresse contact@ecomaison.com

Merci de mentionner en objet votre N° de COMPTE Ecomaison à 7 caractères et l'objet de votre demande.

Nous vous répondrons dès que possible.



Merci